

CUMUL DES TEMPÉRATURES EN DEGRÉS AU 17 mars 2024

(Cumul à partir du 1^{er} février - Base 0 – 18 °C - Source Météo France)

Plaine (< 500 m)				Combraille et Montagne Bourbonnaise (> 500 m)			
ANNEE	2024	Moyenne 2014-2023	Prévision date 500°Cj 1 ^{er} fév	ANNEE	2024	Moyenne 2014-2023	Prévision date 500°Cj 1 ^{er} fév
LURCY-LÉVIS (225 m)	398	307	28 mars	500 m alt. (calculé)	344	271	4 avril
MONTLUCON (231 m)	397	321	28 mars	ÉCHASSIERES (650 m)	322	257	7 avril
VICHY-CHARMEIL (249 m)	396	313	28 mars	800 m alt. Mont. Bourb (calculé)	260	260	18 avril
MONTBEUGNY (270 m)	391	310	28 mars	ST NICOLAS DES BIEFS (1022 m)	220	220	28 avril
<i>Gain moyen depuis le 10 mars</i>	80	57		<i>Gain moyen depuis le 10 mars</i>	64	44	

IMPLANTATION DE PRAIRIES AU PRINTEMPS

En fonction des conditions météo à venir, des semis et sursemis de printemps peuvent être envisagés. La réussite est plus aléatoire qu'à l'automne (risque de coups de chaud et faibles précipitations).

Période	entre le 15-20 mars et le 10-15 avril
Dose prairie	25 - 30 kg/ha
Semis « classique »	RGH ou éventuellement RGH (durée prévue pour 6 mois à 1 an)
Semis « sous couvert »	Orge ou Avoine de printemps + TV-RGH ou Luzerne-Dactyle ou Multi-Espèces (durée prévue entre 3 et 5 ans)
Itinéraire de conduite	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation du sol = terre fine en surface (outil à dents superficiel) ➤ Roulage avant semis : rouleau type cultipacker ➤ Semis : semoir à céréales classique, socs relevés ou semoir centrifuge ➤ < 1 cm de profondeur ➤ Roulage après semis : rouleau type cultipacker

Remarques :

A cette période, préférer un semis « sous couvert » (moins « risqué » car protection par la céréale).

Même si les résultats restent aléatoires, un sursemis « pansement » au printemps avec des espèces agressives (RGH, RGH) peut permettre de combler les trous et éviter le salissement.

CONSEILS DE LA SEMAINE

Mise à l'herbe : situation hétérogène selon les zones et les parcelles

- Si hauteur d'herbe « à la cheville » et portance correcte = débiter ou continuer la mise à l'herbe sur ces parcelles et/ou celles prévues à déprimer (si hauteur d'herbe « au talon » = attendre pour sortir).
- Ne pas sortir tout le lot en même temps : viser au départ un chargement de **80 à 100 ares/UGB**.
- Charger ensuite progressivement jusqu'à début avril pour atteindre le chargement prévu au printemps.
- Transition : limiter un changement trop brutal (troubles alimentaires et « trou de la mise à l'herbe » en reproduction) :
 - sortir la panse pleine, ou si possible, sortir en journée et rentrer en bâtiment le soir,
 - mettre un fourrage sec (foin ou paille) à disposition pendant une quinzaine de jours.
- Laisser du sel à disposition.

Prairies dégradées ou non semées à l'automne

- Prairies implantées à l'automne :
Si présence de trous et de « manque » au semis → prévoir un sursemis avec du RGH pour « regarnir ».
Si adventices ou repousses de céréales → prévoir une fauche précoce dès que les conditions le permettent.
- Prairies non semées à l'automne → semis de printemps possible (cf encadré ci-contre).
- Prairies dégradées par pâturage d'automne - début hiver → prévoir un passage d'outil à dents, herse, rouleau en fonction de l'état de dégradation et un sursemis localisé.